



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2024 – B - 010

Séance du 3 avril 2024

**DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT POUR LE PROJET « AISANCE
AQUATIQUE »**

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril à 17 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 29 mars 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

ETAIENT EXCUSES : Didier TERNAT

ABSENTS : Céline COLLET-DUFAYS

M. Philippe ESTERELLAS présente le rapport suivant :

Rappel du contexte

L'apprentissage de la natation en prévention des noyades fait partie des grandes causes nationales. L'Aisance Aquatique (AAQ) entre dans les critères des projets sportifs territoriaux financés par L'Agence Nationale du Sport (ANS).

Les Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) de la collectivité ont suivi une formation en mars 2023, permettant la mise en place de ces animations.

L'Aisance Aquatique s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans. L'animation se déroule sous forme de stage, à raison de 2 séances par jour pendant une semaine.

L'objectif est de « SAVOIR SE SAUVER ». Lors de ces stages une grande place est faite à l'autonomie de l'enfant. En effet, l'objectif est de faire en sorte que l'enfant soit capable de s'extraire seul d'une situation dangereuse. (Par exemple une chute dans la piscine familiale alors que les parents ont le dos tourné.)

Présentation de la demande

Mise en place de stages à Aquasud auprès des enfants des accueils de loisirs (ALSH) de Gentioux-Pigerolles, Felletin et Aubusson, sur les vacances estivales 2024.

Quatre stages sont prédéfinis :

- du 16 au 19 juillet, avec conjointement les ALSH de Felletin et Gentioux-Pigerolles
- du 06 au 09 août, avec l'ALSH de Felletin
- deux stages avec l'ALSH d'Aubusson, dates à redéfinir

Pour respecter les taux d'encadrement des ALSH et la capacité d'accueil de la salle de réunion de la piscine, les groupes seront constitués de 15 enfants et 3 accompagnateurs au maximum.

Déroulement d'un stage :

1 cours le matin de 11h à 11h45

1 cours L'après-midi de 14h à 14h 45

Les groupes déjeuneront et feront leur temps calme à la piscine.

La salle de réunion leur sera dédiée.

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressources directes	
60 - Achats	1 362,00 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	- €
Achats matières et fournitures	1 362,00 €	73 - Dotations et produits de tarification	- €
Autres fournitures	- €	74- Subventions d'exploitation	3 094,00 €
61 - Services extérieurs	187,00 €	Etat :	
Locations	19,00 €	Service départemental - Creuse (SDJES)	3 094,00 €
Entretien et réparation	147,00 €		
Assurance	1,00 €	Conseils régional (aux) :	
Documentation	- €		
62 - Autres services extérieurs	3 120,00 €	Conseils départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	- €		
Publicité, publication	- €		
Déplacements, missions	3 096,00 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	26,00 €		
63 - Impôts et taxes	- €	Organismes sociaux :	
Impôts et taxes sur rémunération	- €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Autres impôts et taxes	- €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
64 - Charges de personnel	1 511,00 €	Aides privées	
Rémunération des personnels	1 511,00 €	Autres établissements publics	
Charges sociales	- €	75 - Autres produits de gestion courante	- €
Autres charges de personnel	- €	756 - Cotisations	- €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	758 - Dons manuels - Mécénats	- €
66 - Charges financières	246,00 €	76 - Produits financiers	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	- €
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	- €	79 - Transfert de charges	- €
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	- €	Fiscalité des contribuables du territoire	3 301,00 €
Frais financiers	- €		- €
Autres	- €		- €
TOTAL DES CHARGES	6 395,00 €	TOTAL DES PRODUITS	6 395,00 €
La subvention sollicitée de 3 094 €, objet de la présente demande, représente 48.0% du total des produits du projet.			

Le Bureau communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité,

- **DONNE** son accord pour la demande de subvention auprès de l'ANS, pour la mise en place des stages d'Aisance Aquatique pour l'été 2024.
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document relatif à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré le 3 avril 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,
Valérie BERTIN



